

Compte-rendu du Conseil Municipal



du 29 aout 2022

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, MICHEL Claude, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, MULLER Jean-Claude, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERQ Frantz, DROCZINSKI Fanny, FEVRE Mélanie, D'HOUTAUD Marie-Line, DEMAREST Aude, D'HOUTAUD Sandra et VIPREY Patrick.

Secrétaire de séance : CLAUDE Michel

Pôle Enfance Jeunesse – accueil périscolaire – actualisation de la demande d'aide (point 1 à 4)

Du fait de l'avant-projet définitif modifié, il y a lieu d'actualiser les différentes demandes de subvention sur les nouveaux coûts prévisionnels des travaux à savoir 1 749 865,93 € HT.

- L'Etat dispositif DETR 30% soit 524 959€
- Le Département 22% soit 384 970 €
- La Région dispositif EFFILOGIS bâtiment \$\infty\$ 30% soit 361 830€
- La Région dispositif ENVI aménagement extérieur \$29% soit 112 688 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite les différentes aides actualisées.

Indemnités des élus - Changement de la valeur du point

Mme Le Maire expose au Conseil municipal qu'à compter du 1^{er} juillet 2022 la valeur du point d'indice a

FLASH HOUTAUD



augmenté de 3.5% (passant l'indice brut terminal de la fonction publique à 4 025.53€), augmentant automatiquement l'indemnité des élus du même pourcentage. Néanmoins il n'est pas souhaité d'augmenter le montant d'indemnités de fonctions versées.

Aussi, il est proposé et validé à l'unanimité de fixer les indemnités selon les modalités suivantes :

Au 01/07/2022	% de l'indice brut
	terminal de la Fonction
	Publique
Maire	37,70%
1 ^{er} adjoint	18,35%
2 ^{ième} adjoint	15,45%
3 ^{ième} adjoint	15,45%

Activité Communauté de Communes du Grand Pontarlier – 1^{er} semestre 2022

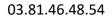
Les commissions, bureaux et conseils communautaires font régulièrement l'objet d'une communication par les représentants de la commune lors des séances du Conseil Municipal pour le 1^{er} semestre 2021.

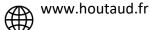
Le Maire entendu, le Conseil Municipal, en complément des exposés faits lors des séances précédentes, prend connaissance de l'activité de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier du 1^{er} semestre 2021, présentée par les délégués de la commune.

Fonds de solidarité pour le logement FSL Année 2022

Le FSL permet notamment le financement d'accompagnement social, d'aides financières individuelles et d'une gestion locative adaptée.

L'accompagnement social est organisé dans le cas de la démarche « accompagner pour habiter » : les travailleurs sociaux rencontrent régulièrement les ménages, prioritairement à leur domicile, les







accompagne dans les démarches amis stratifiées, dans la gestion de leur budget et dans l'occupation de leur logement.

Le Département sollicite toutes les communes afin qu'elle apporte une contribution, à hauteur de 0,61 € par habitant soit 0.61. Pour HOUTAUD la participation s'élèverait à 688.08 € (1 128 population municipale).

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Toutefois, le Conseil se réserve la possibilité de verser cette somme au CCAS si des besoins d'aide étaient identifiées et identifiables sur la Commune.

Répartition des charges des écoles publiques accueillant des enfants de l'extérieur - Tarifs année scolaire 2022/2023

Toute admission d'un enfant dans une école, autre que celle de sa résidence, sera précédée d'une demande de dérogation adressée par la famille au Maire de la commune d'accueil, lequel contactera le Maire de la commune de résidence.

Chaque cas est alors étudié individuellement et traité en fonction des objectifs de chaque commune, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le Conseil à l'unanimité valide pour l'année scolaire 2022/2023 le montant de la participation (symbolique) de la commune de résidence versée à la commune d'accueil ainsi fixé :

- enfants des écoles primaires 195€
- enfants des écoles maternelles 257 €

Transfert de la compétence Eau - mise à disposition des biens à la Communauté de Communes du Grand **Pontarlier**

La compétence eau a été transférée à la CCGP au 1^{ier} janvier 2022 (Arrêté préfectoral du 15 novembre 2021)

Considérant que la commune est propriétaire des ouvrages constituant le service d'eau,

Considérant que le transfert de la compétence "eau" entraîne de plein droit la mise à disposition à la CCGP des biens meuble et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence,

Considérant que cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal contradictoire entre la commune et la CCGP,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procèsverbal de mise à disposition des biens de la commune à la CCGP dans le cadre du transfert de la compétence Eau au 1er janvier 2022 et autorise le Maire à le signer.

ONF – Programme de travaux 2022

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux qu'il est nécessaire de réaliser dans la forêt communale en 2021.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ensemble des dispositions figurant au programme de travaux dans la forêt communale en 2021:

• Dépenses de fonctionnement : Néant • Dépenses d'investissement : 282.90 € HT

Motion d'appui à la formation des secrétaires de mairie

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion du Doubs a décidé de soutenir la motion du CDG70 destinée à interpeller le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour obtenir des engagements fermes et définitifs.

Afin d'en assurer le plus large soutien, le Conseil Municipal à l'unanimité affirme également son soutien à la formation des secrétaires de Mairie.

Recrutement d'agents recenseurs – information

La commune de Houtaud aura l'obligation de réaliser le recensement complet de sa population.

Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Nadine RENAUD et Cathy JENOUDET, agents du secrétariat intercommunal, ont été désignées coordinatrices communales.

Des agents recenseurs, parmi nos habitants, peuvent candidater pour cet emploi temporaire rémunéré.

Les personnes intéressées par cet emploi temporaire, peuvent faire acte de candidature en adressant un courrier au secrétariat de Mairie où tout renseignement complémentaire pourra être fourni.

Comptes rendus des commissions communales et intercommunales

√13/07 Site Internet. Réunion de préparation pour définir les besoins des communes avec l'hébergeur retenu.

Nouvelle réunion prévue le 15/09 pour fournir les fichiers.

√22/07 Rencontre des nouveaux propriétaires de la Boulangerie et les instructeurs du service Urbanisme pour aménager le projet avec le PLU.

√25/07 Cérémonie d'arrivée officielle de M. le Sous-Préfet.

✓27/07 et 04/08 deux réunions Dossier de Consultation des Entreprises pour le Pôle enfance Jeunesse.

Prochaine réunion bâtiment + sécurité voirie dès que DCE complet sera fourni par Archi.Tech

√29/07 GRDF M. Laîly Litige + compte rendu d'activité 2021

√04/08 Nouveau DGS de la CCGP M Philippe NICOLLE en visite en mairie avec Maire/adjoints

√20/08 Bibliothèque réunion d'organisation avec les bénévoles pour l'année 2022-2023

√24/08 Rencontre M. ONIMUS Sous-préfet de Pontarlier pour les dossiers CCGP avec le Président et les 9 Maires

✓ 24/08 RDV avec M. CHAUVIN Directeur Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit pour envisager une fibre dédiée pour la Mairie et ses bâtiments communaux

A venir:

✓ Commission urbanisme pour un nouveau projet "Construction d'une coque destinée à une activité de restauration".

√08/09 à 20h00 - Réunion d'Information sur la faisabilité de l'extinction de l'éclairage public

√17/09 à 10h00 - Visite Carrière aux conseillers et membres conseil consultatif

✓Information d'ouverture prochaine de l'enseigne SoCoo'c

✓ Prochain conseil 26/09 à 20h30 – en préambule, à 20h00 Intervention Girod Médias pour la publicité, les enseignes et pré-enseignes.

✓ Formation RGPD Salle Morand le mardi 13 septembre à destination des élus et agents volontaires.



Décisions du Maire

√Mme le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant les biens cadastrés suivant :

- AD n° 62 sise « 1 rue des Tilleuls » d'une contenance de 603 m²

✓Dans le cadre de l'entretien de la signalisation horizontale en agglomération hors zone commerciale, un marché est conclu avec l'entreprise Markosol pour un montant de 4 866.38€ TTC

✓ Dans le cadre du nettoyage des locaux communaux – école et salle des fêtes - un marché est conclu avec l'entreprise Lustral pour le nettoyage de l'école 4 jours par semaine du 1^{er} septembre 2022 au 07 juillet 2023 ainsi que le nettoyage de la salle des fêtes sur demande du 1er septembre 2022 au 31 aout 2023.

Nettoyage école par passage : 36.38€ TTC

Nettoyage salle des fêtes

• Grande salle : 58.38€ TTC • Petite salle : 45.41€ TTC • Cuisine: 110.28€ TTC

✓ Dans le cadre du sinistre concernant « Détérioration d'un mât d'éclairage public » - Grande Rue, le 16 novembre 2021, l'indemnisation pour partie proposée par l'assurance GAN d'un montant de 624.60 € est acceptée.

Questions Diverses

✓ Lecture d'une lettre de M. Noël Duriaux concernant la demande de taille des haies de thuyas débordant sur le domaine public, notamment les trottoirs.

✓ Forum des associations du 10 septembre.

L'installation se fera dans la matinée.

Le forum ouvrira à 13h30 et se terminera à 18h avec un apéritif offert par la commune.

Les associations préparent des animations.

Point sur la présence des élus pour cette journée.

✓ Une zone doit être désherbée à proximité d'une propriété rue de Traverse ; une demande sera faite au service Espaces Verts de la DMO.

✓ Désamiantage et évacuation de l'abri situé vers le terrain de football. Opération délicate, Préval a fourni des adresses de prestataires pour réaliser l'opération.









Plan Local d'Urbanisme Intercommunal volet Habitat

Il s'agit d'établir un document d'urbanisme commun, afin de dessiner un projet urbain équilibré et raisonné pour tous les habitants du Grand Pontarlier. Il encadre le développement des communes, et notamment les droits à la construction, avec l'élaboration d'un règlement intercommunal.

Dans le cadre de la prochaine mise en œuvre du PLUI h une **réunion publique** pour les communes de Chaffois, Dommartin, Houtaud et Vuillecin se tiendra le :

Vendredi 14 Octobre 2022

de 18h00 à 20h00 à la salle des fêtes de CHAFFOIS

Sècheresse - Niveau Renforcé -

Le 07 juillet 2022, le Préfet du Doubs a décidé de renforcer les mesures de restriction d'usages de l'eau sur la haute chaîne du Doubs.



Le territoire du Haut-Doubs est toujours placé en situation alerte renforcée.



La commune de Houtaud devra réaliser un recensement complet de sa population, selon les directives de l'INSEE, entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Des agents recenseurs seront à recruter pour effectuer cette mission qui nécessitera disponibilité, rigueur, motivation et un bon sens du contact.

Deux demi-journées de formation seront à réaliser sur le dernier trimestre 2022.

Les personnes intéressées par cet emploi temporaire, peuvent faire acte de candidature en adressant un courrier au secrétariat de Mairie où tout renseignement complémentaire pourra être fourni.

Accueil des élèves en cas de grève

Conformément à la loi du 20/08/2008 instituant un service minimum d'accueil pour les élèves des écoles

maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire lors des grèves, la Commune est à la recherche de candidat(es) susceptibles d'intervenir ponctuellement pour encadrer des enfants de 3 à 11 ans.

Mission temporaire rémunérée, si vous êtes intéressée, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès Christelle GIRARDOT adjointe déléguée ou du secrétariat de Mairie.

Aide aux devoirs – Bénévolat

Pour accompagner et aider les élèves (niveau CP à CM2) lors de leurs devoirs, nous recherchons des bénévoles le lundi et/ou le jeudi de 16h10 à 17h10.

Volontaires faites-vous connaître au Secrétariat de Mairie ou auprès de Mme GIRARDOT adjointe à la vie scolaire.

Bibliothèque

La bibliothèque rouvre ses portes le Samedi de 13h30 à 14h30 pour accueillir petits et grands lecteurs.



Les bénévoles vous attendent pour partager le plaisir de lire.

SERVICE CIVIQUE BY STANDARD ST

Recherche Service Civique 1 poste école de Houtaud 2022 / 2023

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, 30

ans pour les jeunes en situation de handicap.

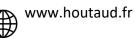
Il s'agit d'un engagement volontaire de 6 à 12 mois, d'au moins 24 heures hebdomadaires pour accomplir une mission d'intérêt général.

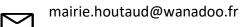
<u>Description de la mission</u>: Cette mission s'adresse à tout jeune majeur, sans obligation de diplôme, désirant une expérience professionnelle, un nouveau cadre d'engagement qui leur permettra de mûrir, de gagner en confiance en eux et en compétences, et pour prendre le temps de réfléchir à son avenir citoyen et professionnel.

Le recrutement débuterait dès que possible. La prise de fonction sera à définir.

Le volontaire participera aux tâches suivantes :

- participer à l'accueil du matin
- contribuer à l'organisation de l'école





- accompagner une sortie scolaire
- favoriser les relations entre les familles et l'école
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves à des opérations, journées ou aux semaines dédiées.

Déposer votre candidature et CV au secrétariat de Mairie. Tout renseignement auprès de Mme Christelle GIRARDOT Adjointe à la vie scolaire.

Taille Haies : Il est rappelé que les haies en limite du domaine public ne doivent pas déborder des limites de propriété et ne pas excéder 2 m de hauteur.

Cette règle de limite de hauteur de 2 mètres s'applique également entre propriétés privées.

Feu ou brûlage de déchets et végétaux Les feux pour la destruction de tout déchet sont **formellement interdits** en agglomération sous peine de verbalisation -





Travaux de bricolage, de jardinage et autres, Il est demandé de respecter votre voisinage, en organisant vos travaux durant les horaires fixés par

arrêté préfectoral:

Du lundi au vendredi:

 $8h30 \ {\rm a} \ 12h00 \ {\rm et} \ 14h00 \ {\rm a} \ 19h30$ Samedi : 9h00 \ {\rm a} \ 12h00 \ {\rm et} \ 15h00 \ {\rm a} \ 19h30 Dimanche et jours fériés : 10h00 \ {\rm a} \ 12h00

Cette limitation de bruit ne se limite pas aux seuls moteurs thermiques des tondeuses, mais **sont concernées toutes les émissions de bruit** intense et/ou **gênantes** (moteurs électriques, travaux de bricolage bruyants).

DECHETTERIE: Horaire d'accès jusqu' au 30/09

- du lundi au samedi de 08h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h30,
 - et le dimanche de 09h00 à 11h45.
 La déchèterie est fermée les jours fériés.

Vente de composteur - PREVAL

Pour réduire de 30% le poids de votre bac d'ordures ménagères, équipez-vous d'un composteur!

Préval propose des composteurs en bois à 40 € accompagné d'un bio-seau et d'un guide sur le compostage.

Pré-commande indispensable sur <u>www.preval.fr</u> ou via le bon de commande disponible sur Panneau Pocket ou au secrétariat de Mairie.

Les dates de retrait sur Pontarlier : 07 septembre, 05 octobre et 02 novembre.

Collecte Matériel d'écriture / SPA

Depuis 2012, Préval Haut-Doubs a déployé dans plus de 60 écoles et structures périscolaires une opération de collecte des matériels d'écriture afin de permettre aux élèves d'adopter un **geste de tri** régulier à l'école. En 10 ans, plus d'1 tonne de matériels d'écriture a ainsi été collecté puis recyclé par la société Terracycle pour redevenir du mobilier.



Les fonds issus de la revente des **matériels d'écriture**, collectés dans un bac de collecte accessible 24h/24 à l'entrée du bâtiment de

la **S.P.A de Pontarlier**, contribueront aux frais des soins vétérinaires, à l'amélioration des conditions d'accueil des pensionnaires du refuge ainsi qu'aux frais d'alimentation.

Un bac de collecte (tout matériel sauf crayons de couleur et pot de colle) est également à disposition en Mairie.



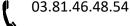
PAROLES AUX ASSOCIATIONS

Présente au Forum des Associations, la **Retraite Sportive Hostasienne** reprend ses activités à partir du

Jeudi 08 Septembre 2022 à la Salle des Fêtes de HOUTAUD

<u>Contacts</u> pour toute information : Président G. ROGNON 0683035548

Président G. ROGNON 0683035548 Secrétaire J. DUSSOUILLEZ 0678177782





www.houtaud.fr



mairie.houtaud@wanadoo.fr

L'association des **Volants Comtois** organise un Super **LOTO** le :

Vendredi 09 Septembre 2022



à la Salle des Fêtes de HOUTAUD Début des jeux à 20h30

Bon d'achats de de 20€ à 500€ à gagner

FORUM des Associations €

Organisée par la Commune, cette **2**^{ième} **édition** réunira les associations communales et partenaires le :

Samedi 10 Septembre 2022 de 13h30 à 18h00

à la salle des Fêtes de Houtaud

Venez (re)découvrir tous les acteurs associatifs locaux et les bénévoles qui proposent tout au long de l'année des activités, manifestations et/ou actions solidaires.

<u>Au programme</u>: Animation gratuite

14h00 Nadège Initiation YOGA – La tAntative 15h00 Xavier Méditation pour tous – La tAntative 16h00 Eva Gymnastique Douce – La Retraite Sportive 17h00 Carla Hatha Yoga – La tAntative

Si possible venir avec son tapis

Plateau de Foot, Exposition voitures,

Bibliothèque – Jeunes talents réalisez une œuvre d'art contre un cadeau –

Balade à Poney (à confirmer)

18h00 Apéritif offert par la Commune pour clôturer cette belle journée.

- Au profit de Semons l'Espoir – BUVETTE Crêpes et Barbe à papa Le **C**omité de **F**oire et d'**A**nimations de **H**outaud organise une journée festive le :

Dimanche 16 Octobre 2022



Couscous Royal à partir de 12h00 suivi d'un après-midi Jeux suivant la météo : En intérieur (Belote, Tarot, Scrabble...)

En extérieur (Pétanque, tir à la corde...)

Réservations par téléphone au 07.80.01.98.02, ou auprès des membres du Comité, ou au Forum des Associations le 10/09.

Tarifs:

Enfants jusqu'à 10 ans 15€ Adulte 21€



www.houtaud.fr